

Déclaration de conformité – CE

Nous déclarons par la présente que les produits indiqués ci-dessous, y compris leurs accessoires, ont été fabriqués conformément aux directives de l'UE suivantes :

- **Directive 2014/35/UE relative aux basses tensions (LVD)**
Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension
- **Directive 2014/30/UE relative à la compatibilité électromagnétique**
Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique
- **Directive 2011/65/UE RoHS**
Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
- **DIRECTIVE (UE) 2015/863 :**
Modifiant l'annexe II de la directive de l'UE RoHS 2 (2011/65/UE)

Fabricant :	SolarEdge Technologies Ltd.
Adresse :	1 HaMada St. Herzeliya 4673335, Israël
Tél :	+972-9-957-6620
Fax :	+972-9-957-6591
Produit :	Optimiseurs de puissance photovoltaïque
Références :	S440, S500, S500B, S650B, S1000, S1200

Les normes suivantes ont été appliquées conformément à la directive 2014/35/UE sur les basses tensions :

EN 62109-1:2010

Les normes suivantes ont été appliquées conformément à la directive 2014/30/UE relatives à la compatibilité électromagnétique :

EN 61000-6-2:2005

EN 61000-6-3:2007 +A1:2011

EN 55011:2016/A11:2020

Les normes suivantes ont été appliquées conformément à la directive RoHS 2011/65/UE :

EN IEC 63000:2018

Herzeliya Israël
LIEU

25 juillet 2023
Date


(Aviad Yeshaya, directeur de la conformité)